

11.10.2017

## SAVATE BOXE FRANÇAISE

### Composition de la commission mixte nationale.

**FFSBFDA** : Le DTN – Christian LALES – Gilles ESTRADÉ – Alain GUILLARD

**FF Sport U** : Pascal BOISON (Université Rennes 2) - Jean-Marc SKALECKI (U Lille 2) – Xavier DUNG (Directeur National Adjoint)

Les étudiants peuvent retirer un livret individuel de sports de combat Universitaire auprès de leur CR Sport U. Ce livret individuel de sports de combat universitaire peut être présenté lors des championnats, tout comme le passeport sportif fédéral pour les licenciés à la FFSBFDA.

### 1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

**Le 16 février 2018 à 10h**

**Attention : date limite des engagements en combat élite et espoirs :  
30 novembre 2017**

### 2 - Date et lieu du championnat de France

**Les 13, 14 et 15 mars 2018  
à Marseille**

### 3 - Epreuves régionales, conférence et qualification au CFU ASSAUT individuel

Comme pour les sports collectifs, la France est divisée en 5 conférences : NORD-EST/SUD-EST/CENTRE-OUEST/SUD-OUEST/IDF.

Les championnats conférences sont obligatoires et qualificatifs pour les championnats de France universitaires.

Les CR Sport U organisent des championnats d'académie sélectifs aux championnats de conférence

A l'issue des championnats de conférence, le classement de **l'ensemble des participants** par catégorie et les propositions de qualification seront adressés à la Direction Nationale FF Sport U par chaque responsable de conférence. **Il convient de prévoir des remplaçants, de les classer par ordre préférentiel en précisant leur catégorie de poids et de faire remonter cette liste au DNA.**

Si une seule académie de la conférence est concernée par ces qualifications, le championnat d'académie correspondant servira directement de qualification au CFU.

#### • **Sélections pour le championnat de France :**

- Les athlètes classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> des championnats de conférence seront automatiquement sélectionnés au championnat de France ;

Si aucun championnat n'est possible dans la conférence et l'académie d'origine faute de concurrence suffisante, les étudiants devront participer à un autre championnat conférence pour se qualifier en s'étant inscrits au plus tard 15 jours avant sur un championnat conférence d'accueil limitrophe en respectant :

- demande auprès de la direction nationale
- 1 place par conférence et par catégorie
- Les dates de forclusion du championnat d'accueil.

La liste et le calendrier des championnats conférence sera disponible sur : <http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>

Dans ce cas, la conférence d'accueil bénéficie d'un quota supplémentaire dans chaque catégorie d'accueil.

- **Préconisations pour l'organisation des championnats conférences et académiques :**

- Privilégier un système de poules pour donner la possibilité aux étudiants de disputer au moins 2 assauts
- Tireurs isolés dans sa conférence et sa catégorie: au moins 1 assaut (même avec catégorie inférieure ou supérieure)

- **Demande de Qualification Exceptionnelle (QE) :**

- Toute demande de QE (formulaire spécifique Q.E) est à transmettre à la Direction Nationale FFSU via le CRSU impérativement **avant** le 16 février 2018.
- Toute demande incomplète ne sera pas traitée par la direction nationale : palmarès précis et attestés par la FFSBFDA et justificatifs (médicaux, etc...) pertinents indispensables !
- Attention, l'athlète postulant à une QE doit avoir pris sa licence avant les championnats conférences individuels (voir date auprès de son CRSU).

Si il y a moins de 4 qualifié(e)s dans une catégorie de poids, puisqu'il s'agit d'assaut, la CMN pourra proposer aux qualifiés de tirer dans la catégorie immédiatement supérieure.

Pas de titre de champion de France décerné si la catégorie comporte moins de 4 boxeurs.

#### **4 – Epreuves**

Les championnats de France individuel et par équipe se déroulent à la même date, uniquement en assaut.

Les tireurs ne peuvent pas participer simultanément aux deux championnats.

##### **4.1 Championnat de France Individuel**

Les tireurs sont jugés sur leur maîtrise technico-tactique et la précision des touches. Toute puissance doit être exclue.

Le jugement des assauts est basé sur le principe de l'écart entre les 2 tireurs. L'écart entre les deux tireurs se fera globalement en une seule note par tireur et par reprise tenant compte à la fois de la prestation technico-tactique et de la touche.

Egalité : tireur A=2, tireur B=2

Domination du tireur A : tireur A=3, tireur B=2

Domination importante du tireur A : tireur A=3, tireur B=1

Non-décision : tireur A=X, tireur B=X

En cas d'égalité, à l'issue de l'assaut, le juge attribuera obligatoirement un point de bonus à l'un ou l'autre des tireurs pour désigner le vainqueur.

**Durée des assauts :** 3 reprises de 1mn30 dans les poules éliminatoires 3 reprises de 2mn pour les épreuves à élimination directe et les épreuves finales.

**Formule :** poules puis élimination directe.

En cas d'égalité de points à l'issue des éliminatoires, les tireurs seront classés selon les critères suivants pris dans cet ordre :

- Le vainqueur de l'assaut les ayant opposés
- Le nombre d'avertissement
- le (les) plus léger(s)

Dans le cas ou 3 (ou plus) tireurs seraient à égalité, dès que l'un d'eux est éliminé, par l'un ou l'autre des critères ci-dessus, la sélection continue à se faire en remontant au premier critère de la liste.

Les assauts pour la 3<sup>ème</sup> place seront systématiquement disputés.

**Niveau recommandé** pour ces championnats : gant blanc minimum.

**Tenue** : la tenue intégrale ou la tenue en deux parties.

Voir code FFSBFDA « memento formation point 13.3.4 » sur <http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>

**Poids des gants** : gants personnels de **10** ou **12** onces pour toutes les catégories de poids masculines et 8 ou 10 onces pour les féminines.

**Protections** :

Protège-dents, coquille obligatoires pour les garçons.

Protège-dents, protège-poitrine obligatoires pour les filles.

Casque, bandages, protège-tibias sans armature autorisés

**Catégories de poids** : pour le championnat de France individuel les tireurs doivent tirer dans la même catégorie qu'aux épreuves académiques et conférence (sauf si moins de 4 participants dans la catégorie).

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Jusqu'à 60kg	Jusqu'à 50kg
+60kg à 65kg	+50kg à 55kg
+65kg à 70kg	+55kg à 60kg
+70kg à 76kg	+60kg à 65kg
+76kg à 82kg	+65kg à 70kg
plus de 82kg	plus de 70kg

**Pesée** : la veille de la compétition

#### **4.2 Championnat de France par équipe**

Une équipe est composée de 6 étudiants licenciés (3 jeunes gens, 2 jeunes filles, 1 officiel). Pour être pris en compte cet officiel devra pouvoir officier (juger **et** arbitrer) pendant les 2 journées de compétition même lorsque son équipe n'est plus en compétition.

Les équipes d'A.S présentent au moins 3 tireurs de la même AS.

2 licences extérieures ou individuelles (de la même académie) autorisées.

Une équipe peut se présenter à 4 tireurs à condition que 3 d'entre eux soient de la même A.S.

Une équipe peut se présenter à 3 tireurs à condition que 2 d'entre eux soient de la même A.S.

Lors de la qualification, priorité sera donnée aux équipes complètes (5 tireurs).

Présence obligatoire de l'officiel, quel que soit le nombre de tireurs de l'équipe.

Les tireurs inscrits au championnat individuel ne peuvent participer au championnat par équipes.

**La composition de l'équipe est définitive à l'issue de la pesée, aucun remplacement de tireur ne sera autorisé durant la compétition.**

**Catégories de poids** :

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
+57kg à 65kg	+50kg à 58kg
+65kg à 72kg	+58kg à 67kg
+72kg à 80kg	

**Qualifications CFU équipe** : date de retour **3 semaines avant le CFU**

Quota national : maximum 12 équipes qualifiées pour le CFU (\*)

(\*) Chaque I.R définit un classement de ses équipes : la 1ère équipe sera automatiquement qualifiée

Une équipe sera forfait :

- a) si elle n'a pas d'officiel.
- b) si 3 tireurs absents.

**Formule en assaut** : 2 reprises de 1'30 dans les phases éliminatoires avec 1 minute de récupération et 3 reprises de 1'30 dans les phases finales.

Les équipes se rencontrent par poules, chaque tireur dans sa catégorie de poids.

**Niveau** : Tous niveaux de pratique.

**Classement des équipes** : *Mode de jugement identique au championnat « individuels »*

Les équipes sont classées en fonction du nombre de points gagnés par chacun des tireurs : (victoire : 3pts ; défaite : 1pt ; forfait : 0 pt ; disqualification : - 1 pt).

**Cas d'égalité** :

En cas d'égalité de 2 équipes, les critères pour les départager sont :

- 1- Le vainqueur de la confrontation directe
- 2- Le nombre de victoires effectives en prenant en compte chaque assaut de l'équipe
- 3- Le nombre d'avertissements capitalisé par chaque équipe
- 4- La nature des victoires (**nombre d'unanimités, majorités sur l'ensemble des assauts**)
- 5- Le tirage au sort

**Poids des gants** : gants personnels de **10** ou **12** onces pour toutes les catégories de poids masculines et 8 ou 10 onces pour les féminines.

**Officiel** : celui qui sera présenté par chaque équipe sera juge **et** arbitre. Trois officiels fédéraux seront désignés pour superviser l'arbitrage et le déroulement de cette épreuve par équipes.

**Tous les officiels notamment ceux présentés par chaque équipe s'engagent à rester durant la totalité de la compétition sous peine d'une sanction (Direction Nationale).**

**Le responsable de l'équipe** : L'enseignant accompagnateur ou son remplaçant pourra répondre aux sollicitations des organisateurs : marquage des points, suivi des rencontres, organisation des poules et des rencontres, affichage.

**Pesée CFU Equipe : la veille de la compétition**

## **5 - Championnats de France Combat universitaire Savate (Masculin et Féminin)**

**Deux catégories distinctes** sont ouvertes en combat universitaire savate pour répondre aux différents niveaux de pratique :

**Un championnat de France Combat universitaire Savate catégorie "ELITE" réservés aux étudiant(e)s ayant plus de 9 combats à leur actif (toutes formes de boxes confondues) au moment de l'inscription en championnat conférence ou académique.**

**Un championnat de France Combat universitaire Savate catégorie "ESPOIR" réservés aux étudiant(e)s ayant maximum 9 combats au moment de l'inscription en championnat conférence ou académique.**

En fonction du nombre d'engagés, la CMN pourra envisager un regroupement espoir / élite, et/ou un regroupement dans certaines catégories de poids.

**Distribution des quotas par conférence en combats « espoir » et « élite » : à l'issue des engagements des boxeurs en combat universitaire par les CRSU : **30 novembre 2017 (au plus tard)****

**Autres conditions de participation au CFU combat pour les catégories Elite et Espoir :**

- Présenter obligatoirement sa licence FF Sport U, sa carte d'étudiant avant la pesée.

- Présentation de l'original du "*livret Universitaire combat*" attesté (signé) par le CRSU ou du passeport sportif fédéral (toutes formes de boxes confondues) avant la pesée.
- Chaque boxeur doit justifier avant la pesée d'une aptitude médicale comprenant un examen **ophtalmologique** identique à celui de la FF Savate. (cf. formulaire disponible sur <http://www.sportu.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>)

### Formules Sportives

- **Quota national** : 8 tireurs ou tireuses maximum seront qualifiés par catégorie.
- **Elite Masculin & Féminin** : 2 combats maximum par jour en **3 reprises de 2 minutes** (minimum 1h de récupération entre 2 combats).
- Catégorie ouverte et titre décerné si au moins **3** tireurs ou tireuses engagés.
- **Espoirs masculin et féminin** : 2 combats maximum par jour en **3 reprises de 2 minutes** (minimum 1h de récupération entre 2 combats).

### Qualifications

La sélection sera effectuée par la CMN après réception des résultats des championnats d'académie et de conférence envoyés par les CRSU (comité régional du sport universitaire). Classement obligatoire dans la conférence.

**Les quotas par catégorie et par conférence seront déterminés par la direction nationale à l'issue de la date limite des engagements en combat fixée au 30 novembre 2017.**

Des quotas supplémentaires pourront être attribués à une ou des conférences en fonction du niveau et du nombre d'engagés **dans leur conférence**.

Contacts et calendriers régionaux et conférences sur <http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind> rubrique « savate »).

Les points suivants servent de référence pour l'organisation du championnat de France universitaire combat savate **et des phases sélectives organisées pour les championnats d'académie et de conférence** :

### Règlement CFU combat savate

Application du règlement fédéral FFSBFDA compétition : [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)

### **Matériel obligatoire pour la catégorie espoirs et élite :**

- **Protège-dents**, protège-tibias, protection pubienne (féminines), coquille (masculins), protège poitrine (féminines) ;
- **Bandages** ;
- **Casque** (casque personnel sous réserve de validation par le Délégué Officiel) ;
- **Gants (masculins)** de 12 Oz jusqu'à 70 kg (inclus) et 14 Oz au-delà de 70 kg.
- **Gants (féminines)** de 10 Oz jusqu'à 60 kg (inclus) et 12 Oz au-delà de 60 kg.
- **Visite médicale** obligatoire avant la compétition + présentation du certificat ophtalmologique ;
- **Tenue obligatoire** : tenue de savate : [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)

### **Catégories de poids :**

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Jusqu'à 60kg	Jusqu'à 50kg
+60kg à 65kg	+50kg à 55kg
+65kg à 70kg	+55kg à 60kg
+70kg à 76kg	+60kg à 65kg
+76kg à 82kg	+65kg à 70kg
plus de 82kg	plus de 70kg

## 6 –Etudiants officiels en stage national pendant le CFU.

A l'issue d'une formation effectuée dans les régions, les responsables de cette formation et les CRSU proposeront les étudiants, **titulaires du CUA2 savate BF**, qu'ils estiment aptes à l'obtention :

- de la Capacité universitaire d'arbitrage de niveau 3 (**CUA3**),
- du titre de Juge Arbitre Stagiaire de Secteur (JASS).

Les postulants dont la candidature est parvenue à la FFSU dans les mêmes délais que les résultats des conférences et retenus par la CMN, seront conviés à officier (juger et arbitrer) sur le championnat de France. Ils devront impérativement se rendre disponibles sur toute la durée de la compétition.

Ces étudiants devront avoir 18 ans révolus.

Ces étudiants CUA2 en stage national officiant sur le championnat individuel seront pris en charge selon les modalités définies au chapitre « formation » du présent guide. Par ailleurs, s'agissant des officiels étudiants intégrés à l'équipe et officiant sur le championnat par équipe, ils restent à la charge des associations sportives. Ces derniers pourront cependant obtenir la certification CUA3 sur proposition du Délégué Officiel supervisant le championnat par équipe.

Un jury FFSBFDA validera la compétence de ces étudiants, attribuera le titre de Juge Arbitre Stagiaire de Secteur en assaut et délivrera une carte d'officiel ad hoc. En possession de ce titre, les étudiants pourront exercer en FFSBFDA comme les officiels de même niveau à la condition d'être licenciés à la FFSBFDA. Ils seront alors soumis aux mêmes règles que les officiels fédéraux.

## 7 – Précision réglementaire

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, la **commission des litiges**, mise en place lors du CFU est souveraine pour prendre toute décision permettant aux épreuves de se dérouler dans les meilleures conditions.